



Étang des Arguillonnières

Infos pratiques

- > **Stationnements**
Place du Mail (25 places + 4 PMR)
Place des Déportés (20 places + 2 PMR)
Parking de l'Église (28 places + 1 PMR)
Salle de spectacles A.Moisant (37 places + 3 PMR)
Étang des Arguillonnières (30 places)
- > **Toilettes publiques**
Place des Déportés
Étang des Arguillonnières
- > **Aires de pique-nique**
Place du Mail
Étang des Arguillonnières
Chemin de la Baudellière
Parc Jeanne d'Arc
- > **Hébergements**
+ d'infos sur www.neuvy-le-roi.fr

- > **Accès**
Autoroute A28 - sortie Neuillé-Pont-Pierre
Depuis la gare de Tours - arrêt Neuillé-Pont-Pierre
Bus Rémi depuis Tours - arrêt Église
- > **Services**
Médecin, 3 rue de l'Hôtel de ville - 02 47 37 98 91
Maison de Santé, 11 place du Mail
Pharmacie, 8 Grande Rue - 02 47 24 40 52
Agence bancaire, 11 rue du 11 Novembre 1918 - 02 47 34 17 78
Agence postale, 7 place des Déportés

- > **Commerces**
Épicerie du village, 2 place des Déportés - 06 21 02 67 22
Bar-Tabac-Restaurant rapide « *Au bon Accueil* », 4 Grande Rue - 02 47 24 41 50

COORDONNÉES

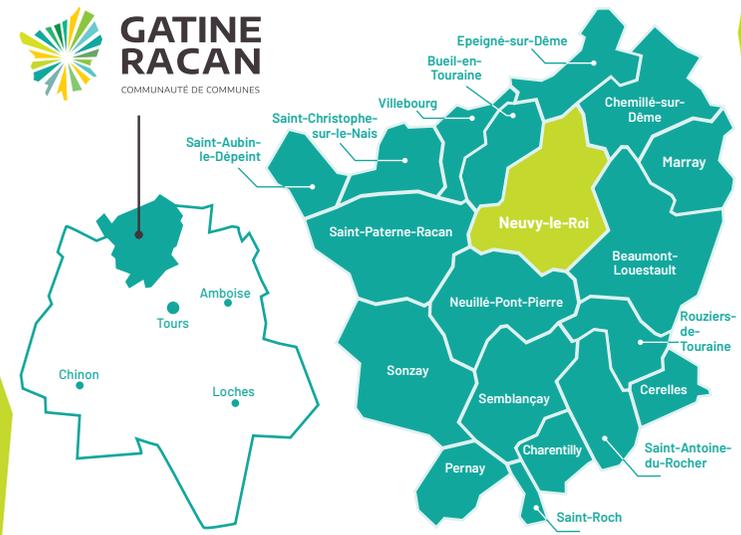
Mairie de Neuvy-le-Roi
4 rue de l'Hôtel de Ville
37370 NEUVY-LE-ROI
Tél : 02 47 29 71 71
accueil@neuvy-le-roi.fr

Communauté de Communes Gâtine-Racan
Service Tourisme
2 ZA Les Fossettes
37360 ST-ANTOINE-DU-ROCHER
Tél. : 02 47 29 40 24
tourisme2@gatine-racan.fr

FFRandonnée Indre-et-Loire
Maison des Sports de Touraine
Rue de l'Aviation
37210 PARCAY MESLAY
Tél. : 02 47 40 25 26
indre-et-loire@ffrandonnee.fr

Infos techniques

- > **GPS Départ**
Place du Mail
47.602992, 0.593412
- > **Dénivelé positif cumulé**
Circuit 1 : + 40 m
Circuit 2 : + 105 m
- > **Proportion bitume**
Circuit 1 : 30%
Circuit 2 : 26%



NEUVY-LE-ROI

Neuvy-le-Roi est une commune rurale et pittoresque, située à proximité des rivières du Long et de La Dême, et entourée de terres agricoles. Vous pourrez admirer dans le bourg la Chapelle Saint-André, l'Église Saint-Vincent ainsi que la place du Mail et ses ruelles. En empruntant les chemins, vous découvrirez l'Étang des Arguillonnières, site protégé riche en biodiversité autour duquel vous pourrez vous reposer et pique-niquer.

Charte du randonneur

Aime et respecte la nature. Écoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas. Reste sur le sentier et sois discret. Ne piétine ni cultures, ni sous-bois. Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu. N'effraie pas les animaux. Ne néglige pas les contacts humains. Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.

Cet équipement est financé par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.



Signalez-nous tout problème grâce au dispositif suric@te sur le site sentinelle.sportsdenature.fr



Téléchargez l'appli **Ma Rando** pour suivre votre parcours en temps réel



SENTIER DÉCOUVERTE EN TOURAINE



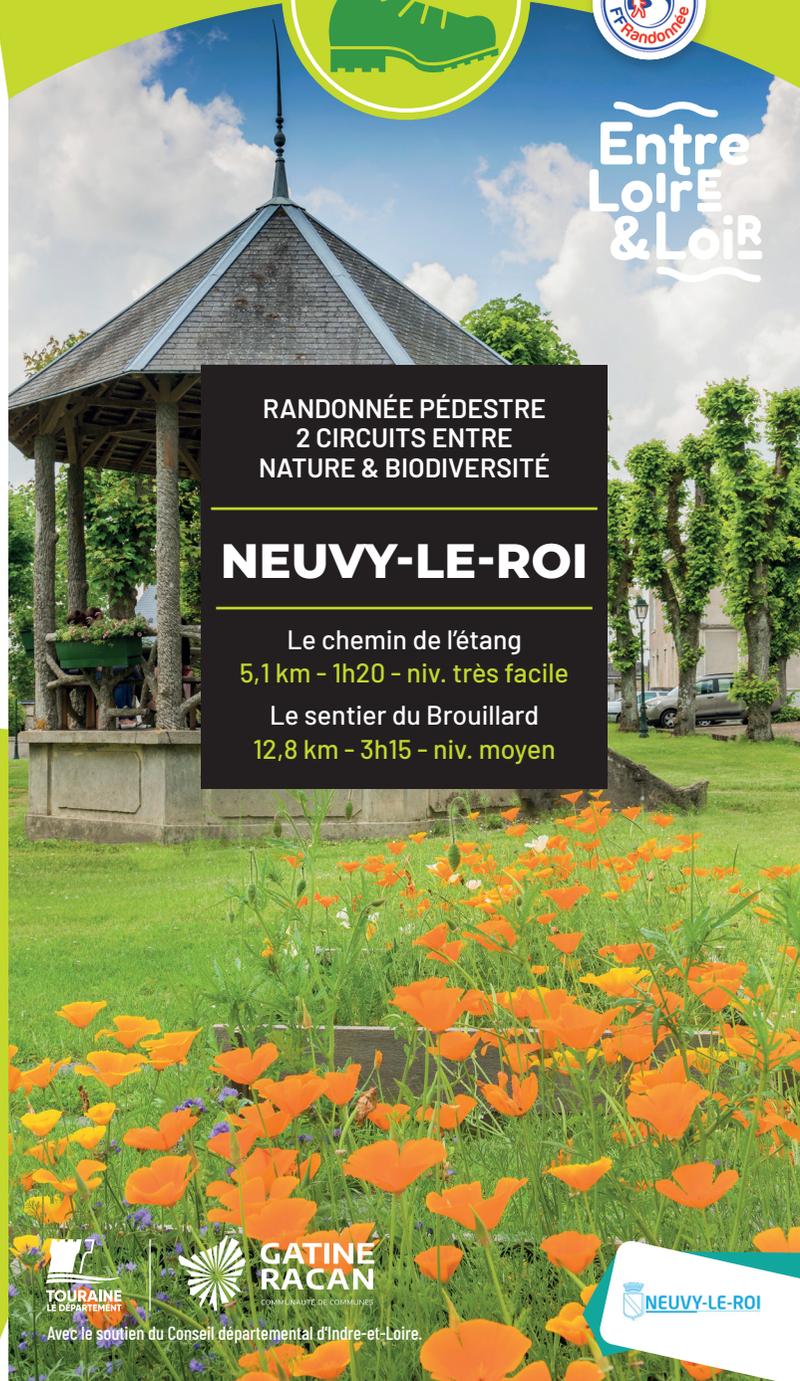
Entre Loire & Loire

RANDONNÉE PÉDESTRE
2 CIRCUITS ENTRE NATURE & BIODIVERSITÉ

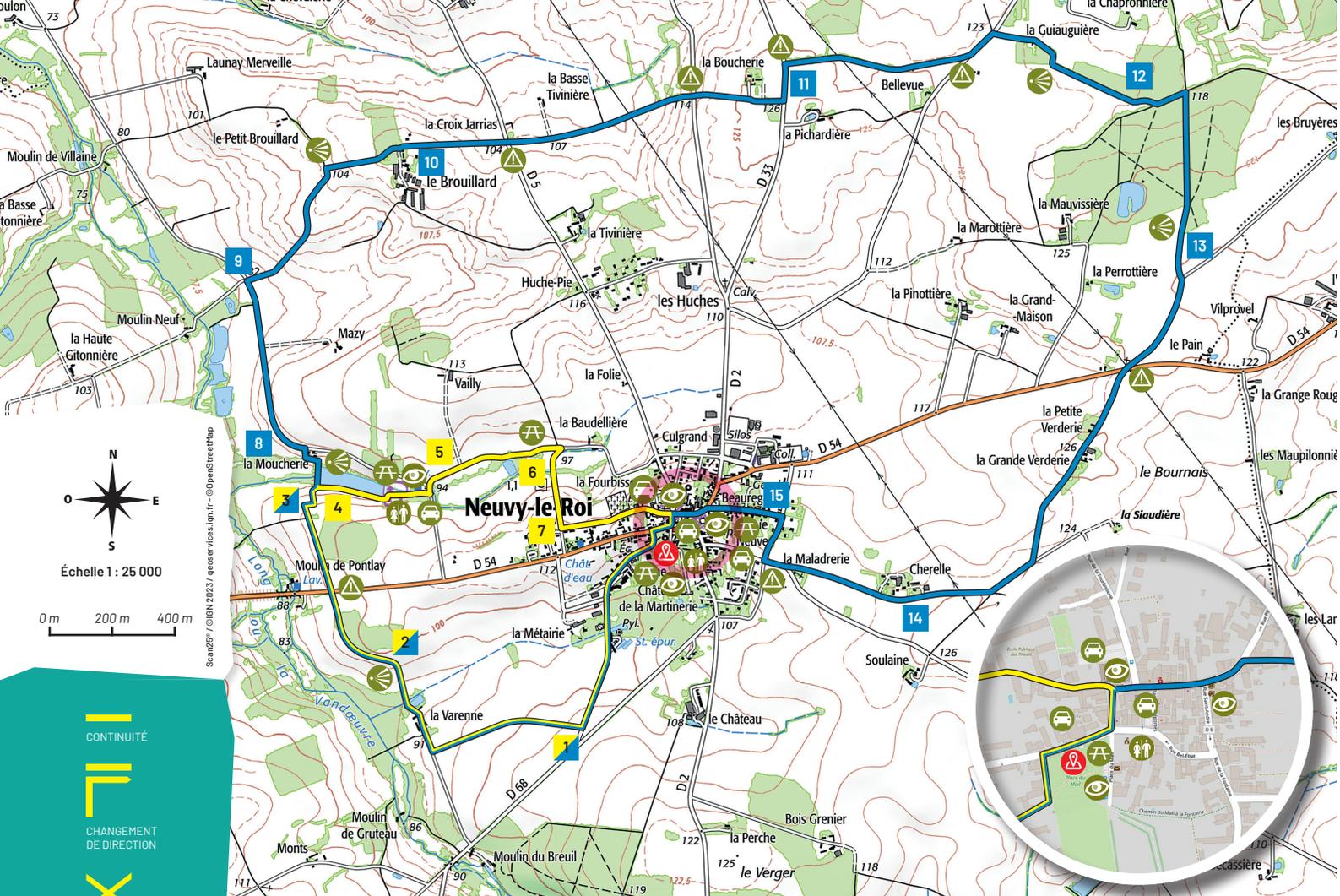
NEUVY-LE-ROI

- Le chemin de l'étang
5,1 km - 1h20 - niv. très facile
- Le sentier du Brouillard
12,8 km - 3h15 - niv. moyen

Création : Ideo Point Com - Impression : LESAGE RICHARDEAU - Crédits photos : CC Gâtine-Racan / Neuvy-le-Roi / Justine Marchand - Ne pas jeter sur la voie publique



Avec le soutien du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.



Circuit 1 - Le chemin de l'étang

5,1 km - 1h20 - niv. très facile - balisage jaune



Sens horaire

- 1 Engagez-vous vers la droite sur le chemin rural qui précède la route départementale D68.
- 2 Traversez la Ferme de la Varenne. Si vous êtes discrets, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir chevreuils, lapins et renards à la sortie du sous-bois. Remontez vers le Moulin de Pontlay puis traversez la route D54.
- 3 Continuez votre randonnée en redescendant vers l'Étang des Arguillonnières situé sur votre droite. Ne manquez pas d'admirer son joli paysage et toute la biodiversité qui l'accompagne.
- 4 Longez l'étang au bout duquel vous pourrez profiter d'une pause et pourquoi pas pique-niquer. N'oubliez pas d'admirer l'ancien lavoir de la commune situé sur un petit affluent du Long.
- 5 Empruntez le chemin de la Baudellière, joli sentier en falun qui longe les parcelles cultivées. Vous aurez la possibilité de vous reposer et de pique-niquer sur une petite aire aménagée pour vous accueillir.
- 6 Remontez par le premier chemin situé sur votre droite qui mène à une petite zone pavillonnaire.
- 7 Empruntez alors sur votre gauche la rue Saint-Nicolas qui mène au centre bourg en passant devant le cimetière et sa façade fleurie. Découvrez enfin sur votre gauche en arrivant dans le bourg l'Église Saint-Vincent. N'hésitez pas à vous promener dans le bourg pour y découvrir aussi la Chapelle Saint-André.

Circuit 2 - Le sentier du Brouillard

12,8 km - 3h15 - niv. moyen - balisage bleu



Sens horaire

- Prendre le circuit 1 jusqu'au point 3.
- 8 Laissez l'étang sur votre droite et remontez le petit chemin qui mène au lieu-dit La Moucherie avant d'emprunter la route pendant 800 m environ.
 - 9 Tournez ensuite à droite sur le chemin communal et traversez les parcelles cultivées en remontant vers le lieu-dit Le Brouillard.
 - 10 Parcourez ensuite 2 km environ en traversant successivement les routes D5 et D2 jusqu'au lieu-dit La Boucherie.
 - 11 Empruntez la D33 pendant 160 m avant de reprendre le chemin communal situé sur votre droite. Continuez sur la route D68 pendant 120 m avant de rejoindre le chemin vers le lieu-dit La Guiauguière.
 - 12 La traversée des sous-bois ombragés vous offrira un cadre reposant et verdoyant que vous apprécierez particulièrement. N'oubliez pas d'emprunter la bifurcation sur votre droite à mi-forêt.
 - 13 En sortant du sous-bois, continuez votre randonnée vers la Petite Verderie puis la Grande Verderie après avoir traversé la route D54.
 - 14 Vous vous dirigerez ensuite vers les lieux-dits Cherelle puis La Maladrerie. Passez devant le centre de secours puis empruntez la rue de Bel-Air sur votre droite pendant 200 m.
 - 15 En revenant vers le bourg par la rue Neuve, découvrez le jardin de la bibliothèque, un joli havre de paix ombragé au sein duquel vous pourrez vous reposer ou pique-niquer. Ultime étape de votre randonnée, la découverte de la Chapelle Saint-André et de l'Église Saint-Vincent toutes deux situées dans le centre bourg.



L'Église Saint-Vincent et la Chapelle Saint-André

Toutes deux situées dans le centre bourg, l'Église date du XII^{ème} siècle et offre une architecture surprenante. On y trouve de très belles statues du XVII^{ème} siècle et le vitrail de Saint-Vincent réalisés par le Maître-Verrier tourangeau Léopold Lobin. La Chapelle Saint-André, quant à elle, a été construite en 573. Sa charpente en «*carène de navire renversée*» datant du XV^{ème} siècle est particulièrement remarquable. Ouverte au public.



L'Étang des Arguillonnières

Étang de pêche public près duquel vous pourrez admirer un ancien lavoir situé sur un petit affluent du Long. Site public.



La place du Mail

La Mairie, construite par l'architecte Louis-Charles Boileau (architecte du Bon Marché à Paris) donne sur la jolie place du Mail et son kiosque à musique des années 1920. N'hésitez pas également à vous promener dans les ruelles pittoresques du bourg.

- CONTINUITÉ
- CHANGEMENT DE DIRECTION
- MAUVAISE DIRECTION

- Départ
- Traversée de route
- Parking
- Pique-Nique
- Point de vue
- Point d'intérêt
- Toilettes publiques
- Centre-bourg (Loupe)